



## Assemblée générale

Distr. LIMITÉE

A/C.1/50/L.2 30 octobre 1995 FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL

Cinquantième session PREMIÈRE COMMISSION Point 70 1) de l'ordre du jour

DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET : NON-PROLIFÉRATION
DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE ET DE LEURS VECTEURS,
SOUS TOUS SES ASPECTS

Mexique : projet de décision

Non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, sous tous ses aspects

L'Assemblée générale, rappelant sa décision 49/427 du 15 décembre 1994, décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante et unième session la question intitulée "Non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, sous tous ses aspects".

\_\_\_\_